



Le Service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Pour garantir l'égalité de traitement entre les citoyens, il doit pouvoir répondre avec la même qualité à la réalité des besoins de chaque territoire.

Victime des coupes budgétaires prévues par la loi de transformation de la Fonction Publique, il est aujourd'hui remis en cause par la réduction drastique de ses moyens financiers et humains.

Les services de la DGFIP n'y échappent pas et subissent une raréfaction de leurs implantations de proximité, que le Gouvernement prétend compenser avec la multiplication de services low cost tels que les Établissements France Services ou autres Maisons de Services au Public. Ce Nouveau Réseau de Proximité dégrade la qualité du service rendu aux usagers.

Cette politique pose ainsi la question du rôle et de la place de la DGFIP et de l'ensemble du Service public dans les Territoires.

Pour la CGT Finances Publiques, les services doivent répondre de manière efficace aux besoins des usagers, sur la base d'un maillage territorial de proximité de pleine compétence adapté, pour exercer pleinement les missions de proximité.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

fichiers:

[Télécharger livret_proxi_dgfip_def.pdf](#) (938.97 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

[Missions](#)

[Fiches Techniques / Argumentaires](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
